

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS
D'ALÈS AGGLOMÉRATION**

Service : Pôle Mécanique Alès Cévennes
Tél. 04.66.30.81.33
Réf : JMC/OB/BA.2026/39

Objet : Convention de mise à disposition à titre gracieux de la salle 3 du bâtiment Ingenium du Pôle Mécanique Alès Cévennes avec l'association Tang'Emocion le dimanche 20 septembre 2026

Le président d'Alès Agglomération,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques et notamment l'article L2125-1,

Vu la délibération C2026_01_06 du conseil de communauté du 9 avril 2026 portant délégation du conseil de communauté au président en application des dispositions de l'article L5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la décision n°2022/0150 du 21 avril 2022 portant règlement intérieur du Pôle Mécanique Alès Cévennes,

Considérant que le Pôle Mécanique Alès Cévennes constitue un équipement structurant du territoire, dont les infrastructures ont vocation à accueillir des usages diversifiés et à contribuer à l'animation et au dynamisme local,

Considérant que la Communauté Alès Agglomération, dans le cadre de sa politique d'animation du territoire et de valorisation de ses infrastructures, souhaite favoriser l'ouverture du Pôle Mécanique Alès Cévennes à des disciplines culturelles, sportives et associatives variées, afin de favoriser la rencontre des publics et la diversification des usages du site,

Considérant le souhait de l'association Tang'Emocion d'organiser la première édition de la « Milonga Mécanica », rendez-vous consacré au tango argentin, au Pôle Mécanique Alès Cévennes,

Considérant qu'il convient, à ce titre, de mettre à disposition à titre gracieux la salle n°3 de l'Ingenium au profit de l'association Tang'Emocion,

Considérant que cette mise à disposition s'inscrit dans la volonté du Pôle Mécanique Alès Cévennes de faire de ses infrastructures un lieu de vie ouvert à des projets culturels, sportifs, associatifs et fédérateurs contribuant au dynamisme et à l'attractivité du territoire,

DÉCIDE

ARTICLE 1 :

Une convention de mise à disposition de la salle 3 de l'Ingenium du Pôle Mécanique Alès Cévennes sera signée entre la Communauté Alès Agglomération, représentée par son président, M. Christophe RIVENQ et l'association Tang'Emocion représentée par sa présidente, Madame Sophie BETTON et dont le siège social est situé 10 place de la Révolution - 30190 Boucoiran-et-Nozières, en vue d'y organiser la première édition de la Milonga Mécanica, le dimanche 20 septembre 2026.

ARTICLE 2 :

Dans le cadre de sa politique d'animation du territoire et de valorisation de ses infrastructures, et afin de favoriser la diversification des usages du site ainsi que la rencontre des publics, le Pôle Mécanique Alès Cévennes consentira à l'association Tang'Emocion la mise à disposition gracieuse de la salle n°3 de l'Ingenium pour l'organisation de cet événement consacré au tango argentin.

L'ensemble des modalités de ladite mise à disposition sera détaillé au sein de la convention.

ARTICLE 3 :

Monsieur le directeur général de la Communauté Alès Agglomération est chargé de l'exécution de la présente décision.

Alès, le

15 SEP. 2026

Le président

Christophe RIVENQ

